



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1
Réunion du 1^{er} et 2 octobre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et les 1^{er} et 2 octobre à partir de 14 heures, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »), dont le siège social est sis 17 rue Georges Clémenceau 94607 Choisy-Le-Roi cedex, se sont réunis à Roland-Garros sur convocation du Président par courrier électronique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Pour l'émargement, le Président procède à l'appel des administrateurs, tant à titre de membre qu'en qualité éventuellement de représentant d'un membre excusé (Annexe 1).

Etaient présents en tant que membres à voix délibérative :

- | | |
|--|---|
| 1. ERIC TANGUY – Président | 14. BITON Guillaume - Administrateur |
| 2. ALBE Christian – Trésorier général | 15. DE BERNON Françoise – Administrateur |
| 3. AKILIAN Michelle – Administrateur | 16. DECONNINCK Didier – Administrateur |
| 4. AMARD Zélie – Secrétaire générale adjointe | 17. GANGLOFF Claude – Administrateur |
| 5. DURAND Christophe – Trésorier général adjoint | 18. GONÇALVES-MARTINS Sébastien -
administrateur |
| 6. FLORENT Sébastien – Secrétaire général | 19. LABROUSSE Yves – Administrateur |
| 7. MERCIER Pierre – Vice-président | 20. LE THOMAS Viviane – Administrateur |
| 8. NOEL Florence – Vice-présidente | 21. MABILLE Gérard – Administrateur |
| 9. SAGOT Éric – Administrateur | 22. MARTIN-DOUYAT Michel – Administrateur |
| 10. ANATOLE Marc-Olivier – Administrateur | 23. TRITZ Olivier – Administrateur |
| 11. GOUX Richard – Administrateur | 24. VALLOGNES Nathalie – Administrateur |
| 12. BOUGET Yves – Vice-président | 25. VIALA Delphine – Administrateur |
| 26. ARIA Alain – Administrateur | |

Etaient représentés par un membre à voix délibérative :

- BAGATTO Cynthia (représentée par M. DECONNINCK) – Administrateur
- KOZLUDERE Evlin (représentée par M. VIALA) – Administrateur
- COLLOT Isabelle (représentée par Mme AKILIAN) – Administrateur
- ROCHE Vincent (représenté par M. GANGLOFF) – Administrateur
- MOURADIAN Christine (représentée par M. ARIA) – Administrateur
- ROYO Linda (représentée par M. ROYO) – Administrateur
- VOUILLOT Pierre (représenté par M. TANGUY) – Administrateur
- CASTAINGS Nadège (représentée par M. LABROUSSE) – Administrateur
- BERNARD Monique (représentée par M. BOUGET) – Administrateur

Sont absents en tant que membres à voix délibératives :

- FRELAT Véronique – Administrateur
- MARCAGGI Antoine – Administrateur

Conformément à l'article 16 des statuts et en sa qualité de Président de la Fédération Française de Volley, Éric TANGUY préside la séance. Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, le Secrétaire Général sera en charge de l'établissement du présent procès-verbal.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de TRENTE-QUATRE et qu'en conséquence la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 14 des statuts.

Assistent avec voix consultative conformément à l'article 14 des statuts :

- Jean-Louis LARZUL – Président du Conseil de Surveillance
- Axelle GUIGUET – Directrice Technique Nationale

Assistent sur invitation du Président :

- Jean-Paul ALORO – Membre du Conseil de Surveillance
- Jean-Pierre FEUILLAN – Conseiller bénévole
- Laurie FELIX – Salariée de la FFvolley

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

<u>FINANCES</u>	
I - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY	✓ Situation sur le nombre de licences
II – INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV	✓ Projection budgétaire
III - POLE ADMINISTRATION ET FINANCES	IV – POLE OUTRE-MER
<u>ADMINISTRATION</u>	✓ Situation des territoires
✓ Approbation et présentation des procès-verbaux : <ul style="list-style-type: none">• Procès-verbal du Conseil d'administration• Procès-verbaux des commissions	V - POLE DEVELOPPEMENT
✓ Gestion des commissions : Commission Fédérale Volley Santé	✓ Point sur les labels
✓ Gestion des ligues et des comités : Demande de modifications de limites territoriales du CDvolley de Charente	✓ Points de situation du pôle
✓ Agents sportifs : validation du délégué aux agents sportifs titulaire	VI - POLE PROMOTION
✓ Autres points : <ul style="list-style-type: none">• Validation du calendrier de la convention FFvolley/LNV• Point d'étape sur l'espace personnel• Présentation du plan économie d'énergie• Projet de modifications du fonds d'actions en fondation• Point Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	✓ Bilan événementiel
✓ Ressources Humaines : point sur les effectifs	✓ Organisation du Super Six Volley Assis
	✓ Point d'étape Marketing
	✓ Point d'étape Communication
	VII – POLE SPORTIF
	✓ Approbation des RPE
	✓ Point sur les coupes de France jeunes
	VIII – POLE DTN
	✓ Point de situation sur les emplois Equipements des LRVolley
	✓ Point sur la formation
	IX - QUESTIONS DIVERSES

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 14h00

En préambule, le Président donne la parole à Monsieur FLORENT pour présenter des ajustements de l'ordre du jour.

Modification du contenu :

- Rajout du RG Commissions
- Rajout du point sur la situation de la LRvolley Iles du Nord et vote sur le retrait de délégation
- Approbation des tarifs de formation 22 23
- Point Volleyades et CDF

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

1^{ère} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la modification de l'ordre du jour de la présente réunion.

I - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Le Président prend la parole, son intervention est résumée en ces termes :

Le Président de la FFvolley a été heureux d'accueillir les membres du Conseil d'administration à Roland Garros en marge du Paris Beach Pro Tour.

Eric TANGUY félicite les équipes de France pour leurs performances et résultats de cet été, notamment l'équipe de France masculine de volley-ball pour sa victoire en Volleyball Nations League et l'équipe de France féminine de volley-ball pour sa victoire en Golden European League.

Le beach volley n'est pas en reste chez les jeunes et la paire Canet/Rotar qui finit médaillée de bronze au Championnat du monde.

L'équipe de France féminine de volley-ball n'a pas démerité lors du tournoi de France et les équipes étrangères ont été satisfaites de participer à cette compétition amicale et promotionnelle. Le Président remercie les équipes fédérales et bénévoles pour l'organisation de cette première édition.

Il est salué également la visibilité renforcée du volley-ball sur les écrans. La chaîne L'EQUIPE a été la première chaîne de la TNT pendant les matchs des Français à l'occasion du championnat du Monde avec des pics d'audience maximale à 1,2 millions de téléspectateurs.

II - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV

Le Président donne la parole à Monsieur Yves BOUGET, président de la LNV, son intervention est résumée en ces termes :

Le Président de la LNV a salué les résultats de nos équipes de France de volley-ball et fait un point de situation du secteur professionnel.

Ainsi, la saison 2022/2023 a débuté avec une Super Coupe masculine réussie.

Cette saison est marquée par le retour des médias dans le volley-ball pro :

- La Ligue A féminine se suivra sur la plateforme Twitch et RMC.
- La Ligue A masculine sera diffusée sur BeIn Sport le vendredi soir avec un match bloqué.

De surcroît, LNV TV a été totalement retravaillée avec la mise en place de caméra 4K, un changement de plateforme (fruit d'un travail commun avec des prestataires français) et l'arrivée d'une API. Tous les matchs seront gratuits sur LNV TV jusqu'aux play-offs.

Cette saison est une saison charnière avec le test de la licence club dont la mise en place effective se fera au terme de la saison 2022/2023. Cette labellisation a pour objectif de faire évoluer les structures administrativement, économiquement, commercialement et sportivement.

II - POLE ADMINISTRATION ET FINANCES

ADMINISTRATION

Le Président donne la parole à Monsieur FLORENT pour la présentation des résolutions et des informations suivantes.

- ✓ Procès-verbal du Conseil d'administration n°7 du 7 juillet 2022

Le procès-verbal du 7 juillet 2022 est soumis à approbation du Conseil d'administration.
Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

2^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (1 abstention LE THOMAS) d'approuver son procès-verbal du 18 juin 2022.

- ✓ Procès-verbaux des commissions

Les procès-verbaux suivants sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration :

- Commission Centrale Sportive n°28 du 8 juin 2022
- Commission Fédérale Sportive n°29 du 25 juin
- Commission Fédérale Sportive n°30 du 15 juillet 2022
- Commission Fédérale Sportive n°31 du 19 juillet 2022
- Commission Fédérale Sportive n°32 du 25 juillet 2022
- Commission Fédérale Outdoor n°3 du 6 juillet 2022
- Commission Fédérale Outdoor n°4 du 2 août 2022
- Commission Fédérale PSF n°4 des 21-22-23 juin 2022
- Commission Fédérale d'Arbitrage n°4 du 25 juin 2022
- Commission Fédérale Volley Assis n°5 du 20 juin 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°18 du 8 août 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°1 du 1er septembre 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°2 du 8 septembre 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°3 du 15 septembre 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°4 du 23 septembre 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°5 du 28 septembre 2022
- Commission Fédérale des Statuts et Règlements n°6 du 29 septembre 2022
- Commission Fédérale d'Arbitrage N°1 du 22 septembre 2022

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

3^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (une abstention LE THOMAS) d'approuver les procès-verbaux susvisés.

Les procès-verbaux suivants sont présentés au Conseil d'administration :

- Commission Fédérale d'Appel n°8 du 18 mars 2022
- Commission Fédérale d'Appel n°9 du 1er avril 2022
- Commission Fédérale d'Appel n°10 du 4 avril 2022
- Commission Fédérale d'Appel n°11 du 17 mai 2022
- Commission Fédérale d'Appel n°12 du 31 mai 2022
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux n°6 du 18 mars 2022
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux n°7 des 1er et 2 juin 2022
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux n°8 du 21 juin 2022
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux n°9 du 21 au 27 juillet 2022
- Conseil Supérieur DNACG n°2 du 12 juillet 2022
- Conseil Supérieur DNACG n°3 du 21 juillet 2022
- Commission Fédérale de Discipline n°8 du 26 mars 2022
- Commission Fédérale de Discipline n°9 du 7 avril 2022

✓ Gestions des Ligues et des Comités

Dans le cadre de la régularisation statutaire du Comité Départemental de Volley de la Charente, celui-ci souhaite officialiser l'appartenance du club de Landouge dont le siège social se situe dans le département frontalier de la Haute-Vienne où il n'y a pas de comité départemental.

Conformément à l'article 4.1 du règlement intérieur, il est soumis au Conseil d'administration l'extension de limite géographique du CDvolley de la Charente qui gèrera les clubs dont le siège social est situé dans le département de la Haute-Vienne.

Sous réserve de l'absence d'opposition du ministère des sports, le CDvolley de la Charente deviendra ainsi le CDvolley Charente et Haute-Vienne lors de leur prochaine assemblée générale.

Cette situation demeurera jusqu'à ce que la Haute-Vienne se développe et permette d'avoir un nombre suffisant de clubs afin de créer un Comité Départemental propre à ce territoire.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

4^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (sept abstentions DURAND, BOUGET, BERNARD, BITON, CASTAINGS, LABROUSSE, LE THOMAS) d'approuver le changement de territorialité du CDvolley CHARENTE sous réserve de l'absence d'opposition du ministère en charge des sports.

✓ Agents sportifs : validation du délégué aux agents sportifs (titulaire)

Monsieur Alex DRU, en contrat d'apprentissage au sein du service juridique de la FFvolley et bientôt salarié, est proposé comme délégué aux agents sportifs titulaire (la suppléante demeure Laurie FELIX, responsable du service).

Pour rappel, le délégué aux agents sportifs contrôle l'activité des agents sportifs et engage les poursuites disciplinaires susceptibles de déboucher sur le prononcé des sanctions disciplinaires prévues au présent règlement.

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

5^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions BERNARD/BOUGET) d'approuver la nomination d'Alex DRU en qualité de délégué aux agents sportifs.

✓ Modification du Règlement des commissions :

Le règlement des commissions est légèrement amendé concernant la Comité Sport Santé qui devient la Commission Fédérale Volley Santé. Ses attributions sont toilettées dans la rédaction mais demeure identiques que précédemment.

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

6^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions BERNARD/BOUGET) d'approuver le règlement des commissions.

✓ Gestion des commissions :

Désignation du Président de la Commission Fédérale Volley Santé, il est proposé Monsieur BELARBI ZAIM ALLIX.

Monsieur Jean-François HOUDAYER est proposé comme membre de la Commission Fédérale de Développement.

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

7^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions BERNARD/BOUGET) d'approuver la composition de la Commission Fédérale Volley Santé et la Commission Fédérale de Développement.

- ✓ Calendrier de la convention FFvolley/LNV

Il est présenté le calendrier de négociation prévisionnel élaboré conjointement entre la FFvolley et la LNV pour la nouvelle convention les liant conformément au code du sport.

RETROPLANNING REDACTION CONVENTION FFVOLLEY/LNV - ENTREE EN VIGUEUR 1er JUILLET 2023			
Timing	Actions	Personnes impliquées	Etat
6-sept.-22	Présentation du retroplanning au Bureau LNV	Président LNV	Fait
20-sept.-22	Présentation du retroplanning au Bureau Exécutif FFVOLLEY	Président FFVOLLEY	A faire
1-oct.-22	Présentation du retroplanning au Conseil d'Administration de la FFvolley	Président et SG FFvolley	Planifiée
12-oct.-22	1 ^{ère} Réunion de travail entre la FFvolley et la LNV	Services juridiques FFvolley et LNV + DG /DTN + Présidents	Planifiée
oct-nov-déc 2022	Réunions de négociation entre la FFvolley et la LNV	Services juridiques FFvolley et LNV + DG /DTN + Présidents	A faire
31-déc.-22	Tous les points de la convention ont été négociés	Présidents	A faire
janv.-23	Rédaction de la convention	Services juridiques de la LNV et de la FFvolley	A faire
fev.-23	Navette entre la FFvolley et la LNV	Services juridiques LNV et de la FFvolley + DG /DTN + Présidents	A faire
fév-mars 2023	Validation de la rédaction finale de la convention	Services juridiques LNV et de la FFvolley + DG /DTN + Présidents	A faire
9-mars-23	Bureau LNV - Validation de la convention	Bureau LNV	A faire
10-mars-23	Bureau FFvolley - Validation de la convention	Bureau FFvolley	A faire
6-avr.-23	CD LNV - Présentation de la convention et validation de l'ODJ de l'AG	Comité Directeur de la LNV	A faire
22-avr.-23	CA FFvolley- Présentation de la convention et validation de l'ODJ de l'AG	Conseil d'administration de la FFvolley	A faire
2-juin-23	Approbation de la convention par l'AG de la FFvolley	Assemblée Générale FFvolley	A faire
22-juin-23	Approbation de la convention par l'AG de la LNV	Assemblée Générale LNV	A faire
fin juin 23	Communication de la Convention au Ministère des Sports	FFvolley	A faire
1-juil.-23	Entrée en vigueur de la convention FFvolley/LNV		A faire

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

8^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le calendrier prévisionnel.

- ✓ Point étape – Espace personnel

Nombre	Information
167	Clubs ont activés l'inscription en ligne
127	Clubs ont des dossiers d'inscriptions
3424	Dossiers ont été validés via myFFvolley
3988	Licences créées avec myFFvolley
1214	Dossiers sont signés et en attente de validation des clubs

L'espace personnel dont le lancement a été fait en juillet 2022 a déjà séduit certains clubs qui sont satisfaits malgré les petits bugs corrigés régulièrement par le bénévole en charge de la transition numérique.

Les éventuelles remarques peuvent être transmises à l'adresse : transition.numerique@ffvb.org

Problématiques rencontrées :

- Une erreur de programmation qui a amené à l'inversion des noms et prénoms, créant des licences erronées
- Orange/Wanadoo et hotmail qui bloquent la réception des mails FFvolley

Points forts :

- Cela permet la correction de la base des licences (Noms en erreur, date de naissance incorrecte,)
 - Nous avons une liste d'email à jour
 - Plusieurs clubs ont joué le jeu et remonte les questions, soucis d'interface, permettant une mise à jour rapide
 - Lors d'une prochaine mise à jour, le licencié aura plus d'information qu'avant, avec l'affichage de sa licence, la liste des matchs participés, les calendriers des équipes, ...
- ✓ Jeux Olympiques et paralympiques 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 se rapprochent et l'implication de la FFvolley augmente en conséquence. Nous avons transmis une liste de 500 volontaires au Comité d'organisation (COJOP 2024) à qui il revient le choix final (seront privilégiés les personnes ayant un niveau d'anglais élevé).

Par ailleurs, la FFvolley s'est également positionné sur le relai de la flamme.

Il est rappelé à toutes nos structures que toutes les communications relatives aux Jeux Olympiques et Paralympiques qui pourront être relayées auprès des licenciés doivent strictement contenir que ce qui est indiqué par la FFvolley. L'usage des anneaux olympiques et d'autres signes distinctifs liés aux JOP est formellement interdit, à défaut la responsabilité des structures pourra être engagée.

- ✓ Plan de sobriété énergétique : le secteur sport mobilisé

Depuis un mois, le Gouvernement français implique le secteur sport amateur et professionnel sur la mise en œuvre d'actions concrètes entrant dans un plan de sobriété énergétique pour l'hiver à venir et les années qui suivront. A travers plusieurs groupes de travail, le mouvement sportif travaille à réduire la consommation d'énergie fossile et électrique mais également la consommation de gaz dans le cadre de ses activités.

- ✓ Fonds de dotation – Fond'actions volley

Le Fond'Actions Volley, fonds de dotation de la FFvolley, peine à se développer pour plusieurs raisons, dont le manque de moyen humain lui permettant d'avoir une pleine activité. Dans ces conditions, la FFvolley s'est rapprochée de la Fondation du Sport Français afin d'envisager une abritance.

Après débat, il est proposé au Conseil d'administration de voter la modification du Fond'Actions Volley en fondation abritée par la Fondation du Sport Français. Les avantages seront multiples, notamment la délégation de la charge administrative et le bénéfice du réseau de la FSF afin d'aller chercher des mécènes.

9^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la modification du Fonds de dotation en fondation abritée par la Fondation du Sport Français.

- ✓ Ressources humaines

La Fédération pourvoie aux démissions et continue sa professionnalisation permettant de mettre en œuvre ses projets le plus efficacement possible. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à :

- Isabelle COLLET, pôle DTN, chargée de missions volley santé ;
- Eglantine ROULLIN, pôle PROMOTION, community manager en apprentissage ;
- Alex DRU, pôle ADMINISTRATION ET FINANCES, chargé de missions juridiques et contrôle de gestion des clubs en CDI à la fin de son contrat d'apprentissage ;
- Capucine DURUY, pôle PROMOTION, assistante coordination événementielle ;

Le pôle DEVELOPPEMENT sera bientôt renforcé par une personne en contrat d'apprentissage.

FINANCES

Le Président prend la parole avec Christian ALBE, trésorier général, pour la présentation des résolutions et des informations suivantes.

- ETAT DES LICENCES

Avec +40% d'augmentation du nombre de licences total en comparant septembre 2021 à septembre 2022 (+52% hors licences « événementielle »), la FFvolley est fière d'annoncer un nouveau record. Elle est fière de ses clubs qui ont su rebondir après la pandémie de la COVID et servir notre passion.

Le taux de pérennisation des licences à date est de 90% par rapport à septembre 2021.

Les efforts de nos clubs paient et nous devons continuer la sensibilisation du public à la diversité de l'offre de pratique proposée.

- EVOLUTION BUDGETAIRE

Les derniers impacts importants relatifs au budget 2022 concernent le pôle PROMOTION et plus spécifiquement le service événementiel qui est aujourd'hui à l'équilibre.

En effet, les matchs de gala organisés à Montpellier et le championnat de France de beach volley de Saint Laurent du Var permettent de compenser les pertes de l'organisation surprise de la Golden League 2022 qui a néanmoins sourit à l'équipe de France féminine de volley-ball.

- TARIFS DE LA FORMATION

Les nouveaux tarifs du pôle DTN relatif au secteur formation professionnelle sont présentés. En effet, à l'issu d'un travail conjoint entre la direction technique et la commission fédérale, les tarifs ont été harmonisés et mis en cohérence sur tout le territoire.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

10^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (12 abstentions : BOUGET/ BERNARD/ BITON/ CASTAINGS/ LABROUSSE/ DE BERNON/GANGLOFF/GONCALVES/ MABILLE / LE THOMAS/ ROCHE/ VALLOGNES) approuve les tarifs du secteur formation.

IV – POLE OUTRE-MER

- ✓ Situation des territoires ultra-marins :

Après avoir souffert longtemps de la pandémie, les territoires des DROM-CROM entament leur rentrée sereinement avec une prise de licence accrue.

Côté océan pacifique, la Ligue de Wallis et Futuna débute une mission de détection et a renouvelé ses dirigeants suite au décès de leur ancien président. La Ligue de Nouvelle

Calédonie a aussi accueilli l'encadrement technique propre à la détection des volleyeurs. Elle a organisé les Assises du Volley-Ball, évènement très bien reçu localement. Coté océan indien, la Ligue de Mayotte est en redressement judiciaire depuis cet été. Néanmoins, la situation financière s'améliore avec plusieurs abandons de créances, notamment de la part du Conseil départemental. La Ligue peut désormais recevoir de nouveaux financements et continuer son développement puisqu'elle enregistrait 730 licenciés et 16 clubs malgré ses difficultés.

La Ligue de la Réunion constate une forte augmentation de ses licenciés et a labellisé son premier club volley santé. L'organisation de la 1^{ère} coupe de l'Océan Indien des moins de 21 ans a été l'occasion de médiatiser fortement le volley-ball. Enfin, la Réunion continue à mettre l'accent sur la formation et la détection.

Côté des caraïbes, les ligues de Guadeloupe et de Martinique organisent à nouveau leurs championnats régionaux jeunes et séniors très prochainement après de longues années de suspension dues aux mesures gouvernementales pour lutter contre la COVID 19. La Ligue de Martinique prévoit une assemblée générale financière en novembre 2022.

La Ligue de Guyane explose son nombre de licences avec +40% d'augmentation. Elle continue sa politique autour du beach volley mais rencontre des difficultés sur le BVS au regard des calendriers décalés avec la métropole.

✓ LRvolley Iles du Nord

La FFvolley est confrontée à une situation très complexe créée par le Président de la Ligue Régionale des Iles du Nord, impliquant la préfecture et la DRAJES. Ce contexte conflictuel est très préjudiciable aux clubs de Saint Martin et Saint Barthélémy, notamment quant à leur affiliation et à leur développement au sein de la Fédération.

En conséquence et après débat entre les membres, le Conseil d'administration propose de retirer les missions confiées par la FFvolley au titre de l'article R.131-3 (annexe I-5, point 1.3.2) du code du sport à l'association Ligues Iles du Nord, cela conformément à l'article 4.2 du règlement intérieur.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

11^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions BERNARD/BOUGET) de retirer toute gestion et toute délégation de missions à l'association de la ligue régionale des Iles du Nord.

La tutelle fédérale sur ce territoire est proposée pour la Ligue Régionale de Guyane, en la personne de son Président, Monsieur Marc Olivier ANATOLE, dans l'attente de la création d'une nouvelle association à laquelle sera confiées les missions fédérales sur le territoire de Saint Martin et Saint Barthélémy.

Personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

12^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions BERNARD/BOUGET) de confier la tutelle des territoires de Saint Martin et Saint Barthélémy à la Ligue Régionale de Guyane (Marc Olivier ANATOLE).

V – POLE DEVELOPPEMENT

Le Président donne la parole à Michèle AKILIAN pour la présentation des résolutions et des informations suivantes.

Le pôle développement présente le bilan de la saison passée ainsi que les actions à venir en se référant à trois axes forts du projet de développement fédéral (cf. Annexe 2), à savoir :

« Investir la jeunesse »

> Baby volley : Un premier séminaire « Baby Volley » a été organisé en décembre 2021 à Antony, et une deuxième édition aura lieu en décembre 2022 (site restant à définir). Lancement de l'agrément « Baby Volley » en 21/22, décerné à 158 clubs à l'issue de la saison.

> SMASHY : Nouveau record avec 57 000 élèves initiés en 21/22, soit 20 000 de plus que la saison précédente. Ces opérations ont été menées par 188 clubs dans 776 écoles partenaires.

Nouvelle édition du classeur SMASHY à venir (avec situations pédagogiques filmées).

> Volley 2nd degré : Augmentation du nombre de Clubs Jeunes, avec 71 affiliations en 21/22. Nouvelle édition du manuel Educ'Volley à venir (avec situations pédagogiques filmées).

« Diversification de l'offre de pratique » (#AChacunSonVolley)

> Le volley outdoor c'est in my club : Lancement d'un dispositif ayant permis d'identifier et valoriser 158 tournois outdoor portés par 112 clubs, dont 25 ont été tirés au sort pour remporter des kits outdoor (filets, ballons, ...). Ce projet devrait être reconduit en 22/23.

> Organisation de la Coupe de France Compet'lib et de la Coupe de France Masters

« Structuration et professionnalisation » (services aux clubs et instances)

> Label Club Formateur : Evolution des niveaux de labellisation, avec des niveaux « bronze », « argent » (TOP 150) et « or » (TOP 25) et actualisation de certains critères pour être en parfaite cohérence avec le projet fédéral. Labellisation de 317 clubs au titre de la saison 21/22.

> Service Civique : 180 contrats réalisés en 2021, et plus de 200 en 2022, mis à disposition des GSA, comités et ligues. Les 3 fiches missions fédérales ont été labellisées « Génération 2024 ».

> DAF, Aides aux Ligues, dotations aux nouvelles structures, campagne bénévoles, ...

VI - POLE PROMOTION

Le Président prend la parole pour présenter les éléments suivants :

✓ BILAN EVENEMENTIEL

Eric TANGUY a dressé le bilan des organisations événementielles de la saison 2021/2022. Il a relevé les éléments positifs, notamment les finances à l'équilibre et l'affluence croissante du public qui répond à la nouvelle grille tarifaire au bénéfice des acteurs fédéraux (clubs et dirigeants).

Pour 2022/2023, la FFvolley s'est positionnée pour organiser une poule de la Volleyball Nations League masculine à Orléans. Les financements sont en cours de sécurisation au niveau des collectivités, de la DIGES et des partenaires. Le budget s'élèvera à environ 1,3 millions d'euros.

La FFvolley aimerait également organiser des matchs de challenger cup pour l'équipe de France féminine.

L'enjeu du pôle PROMOTION est d'avoir de vrais événements qui soient des spectacles sportifs et d'améliorer le plan de communication en anticipant les temps forts.

✓ SUPER SIX VOLLEY ASSIS

La France avec l'appui du Comité Départemental de la Mayenne organisera le Super Six de Volley assis à l'aréna de Laval. Les financements sont également en cours de sécurisation et des réflexions sont entamés sur la structure support de cet évènement prévu budgétairement à plusieurs centaines de milliers d'euros.

✓ POINT ETAPE POLITIQUE MARKETING

Le Président donne la parole à Jean-Pierre FEUILLAN pour présenter le point suivant :

Le service marketing déroule son plan en ayant avancé sur la plupart des objectifs fixés. L'activité a connu une forte affluence avec le renouvellement et la signature de nouveaux partenariats.

✓ POINT ETAPE POLITIQUE COMMUNICATION

Le Président donne la parole à Sébastien FLORENT pour présenter le point suivant :

Six mois après la présentation de l'audit communication, le service communication a proposé un point d'étape qui démontre que les actions mises en place ont permis d'acquérir plus d'abonnés sur l'ensemble des réseaux sociaux fédéraux.

L'objectif est de continuer de suivre les préconisations données et de lancer les projets de fond d'ici la fin de l'année 2022.

VII - POLE SPORTIF

Le Président donne la parole à Monsieur MERCIER pour la présentation des résolutions et des informations suivantes.

✓ Règlement particulier des épreuves

Les règlements suivants sont présentés aux membres :

- N2 et N3 féminine,
- Coupe de France jeune M11 à M21,
- Finales des Coupe de France jeune M11 à M21,
- Coupe de France pro,
- Challenge France Volley Assis.

Le règlement particulier relatif à la COVID est supprimé. Ainsi, cette maladie n'a plus de statut particulier dans nos textes.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide d'ouvrir le vote (main levée) :

13^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les règlements particuliers des épreuves de coupes de France Jeune de M11, M13, M18, M21.

14^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (deux abstentions : BOUGET / BERNARD, quatre contres : ROCHE / GANGLOFF / BITON / GONCALVES) d'approuver le règlement particulier des épreuves de M15.

15^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les règlements particuliers des épreuves des finales de coupes de France Jeune de M11, M13, M15, M18, M21.

16^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les règlements particuliers des épreuves de Coupe de France séniors féminine et masculine.

17^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité simple (un contre : GONCALVES et 7 abstentions ALBE / ANATOLE / NOEL / BITON / GANGLOFF / ROCHE / ROYO) d'approuver les règlements particuliers des épreuves N2 féminin et masculine et N3 féminin.

18^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les règlements particuliers des épreuves de Coupe de France professionnelle féminine et masculine.

19^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les règlements particuliers des épreuves de challenge volley assis.

✓ Information coupe de France

La FFvolley a atteint son record d'inscriptions et remercie les clubs pour leur engouement à cette compétition. Elle enregistre +28% d'inscrits, soit plus de 260 équipes par rapport à la saison précédente pour un total de 1400 équipes en 2022/2023.

Saison	M21M	M21F	M18M	M18F	M15M	M15F	M13M	M13F	TOT
21/22	91	66	179	197	118	158	136	149	1094
22/23	101	73	262	266	170	191	161	180	1404

Le vice-président en charge de pôle a également présenté aux membres ses estimations concernant la constitution des poules (cf. Annexe 3)

✓ Volleyades et coupe de France M11

Il est rappelé les dates et les ligues organisatrices pour la saison 2022/2023 ainsi que le nombre d'équipes possible par territoires (cf. Annexe 4) :

- Maxi-Volleyades : Ligue Grand Est du 27 au 29 mai 2023 ;
- Volleyades : Ligue Bourgogne Franche Comté du 29 avril au 1er mai 2023 ;
- Mini-Volleyades : Ligue Auvergne Rhône Alpes du 27 au 29 mai 2023 ;
- Coupe de France M11 : Ligue Normandie du 16 au 18 juin 2023.

(!) En raison d'incertitudes trop tardives sur les participants, les délais de réponse et de paiement seront non-modifiables et la FFvolley se devra d'être intransigeante quant à leur respect pour ne pas mettre en difficulté les organisateurs.

VIII – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

✓ Projet horizon 2028

Concernant les équipements, nous avons recensé à ce jour 7 projets de beach volley, néanmoins, 12 autres projets seront bientôt éligibles après la modification d'une barrière réglementaire que le ministère en charge des sports gère actuellement. La commission fédérale des équipements est en cours de réactivation pour effectuer des homologations de terrains.

Concernant la politique emploi, il y aurait a priori une dizaine de création de poste pour 2022, mais nous manquons encore de visibilité. Ces nouveaux emplois auront évidemment une casquette équipement et seront formés en conséquence.

✓ Formation

La rentrée est chargée sur ce secteur formation qui monte en puissance avec des recettes croissantes. Notre gestion du secrétariat et de la facturation doit s'améliorer. Le DEJEPS et BPJEPS ont reçu l'habilitation de l'Etat. Nous sommes désormais en totale maîtrise de nos formations.

IX - QUESTIONS DIVERSES

R.A.S.

* * *

Plus de point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures et 30 minutes le 2 octobre 2022.

Listes des annexes :

- Annexe 1 – Feuille d'émarginement
- Annexe 2 – Présentation pôle Développement
- Annexe 3 – Information Coupe de France
- Annexe 4 – Informations Volleyades

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Le Président
Éric TANGUY

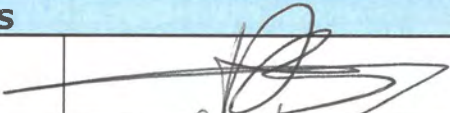
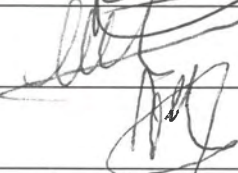






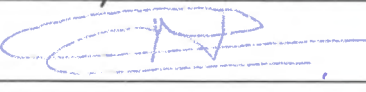







Le Secrétaire général
Sébastien FLORENT


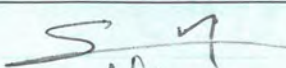

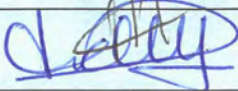
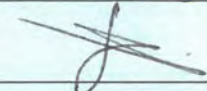
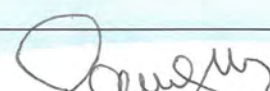





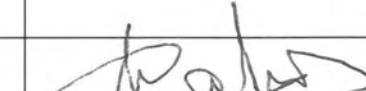

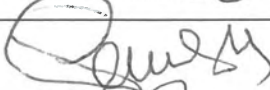


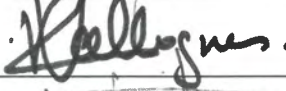



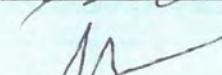


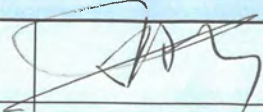

FFvolley

Conseil d'Administration des 1^{er} et de 2 octobre 2022

FEUILLE DE PRESENCE APRES-MIDI SAMEDI 1^{er} OCTOBRE

Prénom NOM	EXCUSES	Nom Prénom du représentant	Signatures
VOIX DELIBERATIVES			
ERIC TANGUY			
AKILIAN Michèle			
ALBE Christian			
AMARD Zélie			
COLLOT Isabelle		AKILIAN	
DURAND Christophe			
FLORENT Sébastien			
MERCIER Pierre			
NOEL Florence			
SAGOT Eric			
ANATOLE Marc-Olivier			
GOUX Richard			
BOUGET Yves			
BERNARD Monique		BOUGET	
ALLAMASSEY Pascal			
ARIA Alain			

BAGATTO Cinthya		DECONNINCK	
BITON Guillaume			
CASTAINGS Nadège		LABROUSSE	
DE BERNON Françoise			
DECONNINCK Didier			
FRELAT Véronique	ABSENTE		
GANGLOFF Claude			
GONÇALVES-MARTINS Sébastien			
KOZLUDERE Evlin		VIALA	
LABROUSSE Yves			
LE THOMAS Viviane			
MABILLE Gérard			
MARCAGGI Antoine	ABSENT		
MARTIN-DOUYAT Michel			
MOURADIAN Christine		ARIA	
ROCHE Vincent		GANGLOFF	
ROYO Linda		ALBE	
TRITZ Olivier		MERCIER	
VALLOGNES Nathalie			
VIALA Delphine			
VOUILLOT Pierre		TANGUY	
VOIX CONSULTATIVES			
Jean-Louis LARZUL			
Axelle GUIGUET			

AUTRES INVITATIONS			
Jean-Paul ALORO			
Laurie FELIX			

La présente feuille de présence faisant apparaître que Trente - quatre membres sont présents ou représentés, a été arrêtée et certifiée exacte par le Président de séance.

Fait à Paris, le 01 Octobre 2022

M. Eric TANGUY
Président de la Fédération Française de Volley





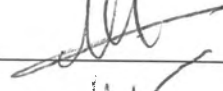


















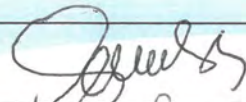
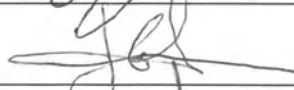
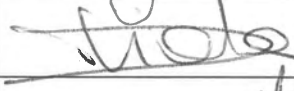


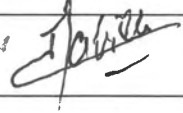
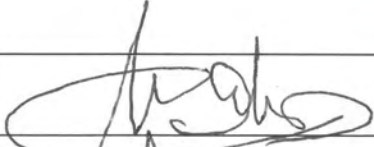

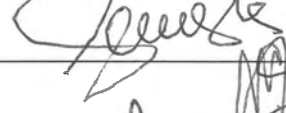

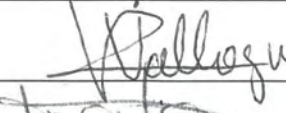
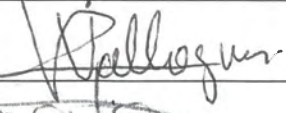






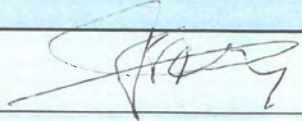


FFvolley

Conseil d'Administration des 1^{er} et de 2 octobre 2022

**FEUILLE DE PRESENCE
MATIN DIMANCHE 2 OCTOBRE 2022**

Prénom NOM	EXCUSES	Nom Prénom du représentant	Signatures
VOIX DELIBERATIVES			
ERIC TANGUY			
AKILIAN Michèle			
ALBE Christian			
AMARD Zélie			
COLLOT Isabelle		AKILIAN	
DURAND Christophe			
FLORENT Sébastien			
MERCIER Pierre			
NOEL Florence			
SAGOT Eric		DURAND	
ANATOLE Marc-Olivier			
GOUX Richard			
BOUGET Yves			
BERNARD Monique		BOUGET	
ALLAMASSEY Pascal			
ARIA Alain			

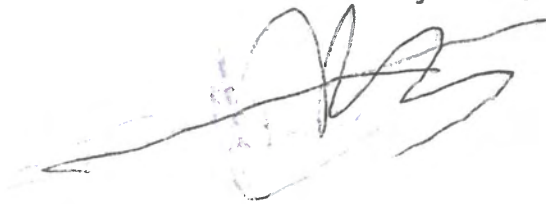
BAGATTO Cinthya		DECONNINCK	
BITON Guillaume			
CASTAINGS Nadège		LABROUSSE	
DE BERNON Françoise			
DECONNINCK Didier			
FRELAT Véronique			
GANGLOFF Claude			
GONÇALVES-MARTINS Sébastien			
KOZLUDERE Evlin		VIALA	
LABROUSSE Yves			
LE THOMAS Viviane			
MABILLE Gérard			
MARCAGGI Antoine			
MARTIN-DOUYAT Michel			
MOURADIAN Christine			
ROCHE Vincent		GANGLOFF	
ROYO Linda		ALBE	
TRITZ Olivier		MERCIER	
VALLOGNES Nathalie			
VIALA Delphine			
VOUILLOT Pierre		TANGUY	
VOIX CONSULTATIVES			
Jean-Louis LARZUL			
Axelle GUIGUET			

AUTRES INVITATIONS			
Jean-Paul ALORO			
Laurie FELIX			
Jean-Pierre FEUILLAN			

La présente feuille de présence faisant apparaître que Trente quatre membres sont présents ou représentés, a été arrêtée et certifiée exacte par le Président de séance.

Fait à Paris, le 02 Octobre 2022

M. Eric TANGUY
Président de la Fédération Française de Volley





FFvolley

FFvolley

Association Loi 1901

17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI

N° SIRET 78440612600044

POUVOIR

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 1 et 2 SEPTEMBRE 2022

Je soussigné(e), **Nadège CASTAINGS** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Yves LABROUSSE.**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoqué le **1 et 2 /9/2022** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 23/9/2022

Signature*

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

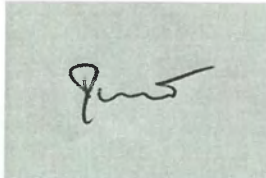
Je soussigné(e), **Isabelle COLLOT** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Michelle AKILIAN**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 13 septembre 2022

Signature





FFvolley

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), **Cinthya BAGATTO** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Didier Deconninck**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 30/09/2022

Signature*



FFvolley

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), Mme Bernard Monique membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à M. Yves Bouget, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 26 septembre 2022

Signature

FFvolley

Association Loi 1901

17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI

N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), **Kozludere Evlin** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Delphine Viala**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 13 septembre 2022

Signature*





FFvolley

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 01 et 02 Octobre 2022

Je soussigné(e), Christine MOURADIAN membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à Alain ARIA, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoqué le 01 et 02 Octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 01/10/2022

Signature*

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), ROYO Linda membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Christian ALBE** également membre et Administrateur :

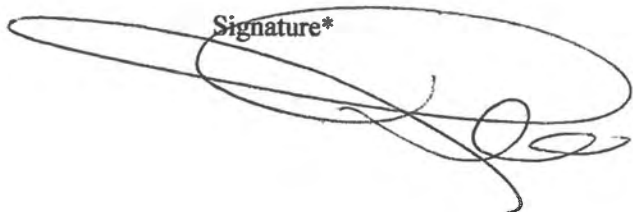
- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 21 septembre 2022

Bon pour pouvoir

Signature*



* Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), Olivier TRITZ membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à Pierre Mercier, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 14 septembre 2022

Signature





FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), **Vincent ROCHE** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Claude GANGLOFF**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 19 SEPTEMBRE 2022

Signature* 



FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), Eric SAGOT membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à Christophe DURAND également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 30 septembre 2022

Signature*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "ES", written over a horizontal line.



FFvolley

FFvolley
Association Loi 1901
17 rue George Clémenceau 94607 CHOISY-LE-ROI
N° SIRET 78440612600044

POUVOIR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Je soussigné(e), **Pierre VOUILLOT** membre et Administrateur de la FFvolley donne pouvoir à **Eric TANGUY**, également membre et Administrateur :

- de me représenter au Conseil d'Administration de la FFvolley convoquée les 1^{er} et 2 octobre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après annexé.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à ladite réunion du Conseil d'Administration, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

J'atteste ne donner pouvoir qu'à un seul Administrateur, membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 24 septembre 2022



FFvolley

**ACTIONS DE LA
COMMISSION FEDERALE
DE DEVELOPPEMENT
(CFD)**

BILANS 21.22 & PROJETS 22.23

RÔLE DE LA COMMISSION FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

La **Commission Fédérale de Développement (CFD)** a pour mission d'initier des **réflexions** et de mettre en action des **groupes de travail** dans l'optique de créer ou améliorer des dispositifs répondant aux enjeux des axes prioritaires du projet de développement fédéral (« Investir sur la jeunesse », « Diversification de l'offre de pratique », « Structuration & professionnalisation »).

Ces groupes de travail sont généralement composés de représentants de **Commissions Fédérales** concernées par le projet étudié, afin de bénéficier de différentes visions et d'autres avantages que peuvent apporter la **transversalité**.

Les propositions de la CFD sont soumises au **Bureau Exécutif (BE)** ou au **Conseil d'Administration (CA)**, qui peuvent les valider ou solliciter la Commission pour les retravailler sur la base de nouvelles orientations. La CFD peut également répondre directement aux demandes du BE, du CA ou des différents services de la FFvolley.

COMPOSITION DE LA CFD

- **AKILIAN Michelle** (Présidente de la CFD)
- **AMARD Zélie**
- **DE TSCHUDY François**
- **DOLO Quentin**
- **GONÇALVES-MARTINS Sébastien**
- **HOUDAYER Jean-François**
- **SAGOT Eric**
- **SALVIAT Thibault**
- **SAUERBREY Nicolas**

Salarié référent: MAIROT Yvan

The background is a solid dark blue color. It features two large, white, curved shapes that resemble stylized waves or a stylized 'C' shape. The top curve is a thick white band that starts from the left edge and curves towards the right, ending in a pointed tip. Below it is a thinner white curve that also starts from the left and curves towards the right, creating a sense of depth and movement.

**« INVESTIR
SUR LA JEUNESSE »**



OPERATIONS SMASHY

Bilan 2021/2022 :

- Un **nouveau record** a été établi en termes de nombre d'élèves ayant pris part aux opérations SMASHY (déclarées via l'Espace Clubs), avec plus de **57 000 participants** (dont 26 600 licences EVE), **soit 20 000 de plus qu'en 2020/2021 !**
- Ces opérations ont été menées par **188 clubs** au sein de **776 écoles partenaires**.
- L'ensemble des situations pédagogiques présentes dans le classeur **ont été filmées** par A.BESSAT avec l'aide des clubs de la ville d'Harnes, dans les Hauts-de-France.



Pour 2022/2023:

- Sortie du « **nouveau classeur SMASHY** » (numérique et print) avec intégration des QR codes renvoyant vers les situations pédagogiques filmées.
- Envoi des **dotations habituelles** pour chaque élève (diplôme + sticker) et classe (poster Hugo et Lily) et « **KIT SMASHY** » à chaque club organisant une opération SMASHY.
- Mise en place du titre de participation « **PASS SMASHY** ».



PAGE 12 - SITUATION 1

BABY & ECOLES DE VOLLEY

Bilan 2021/2022 :

- Séminaire « **Baby Volley** » organisé en décembre 2021 à Antony.

Pour 2022/2023 :

- Organiser un séminaire « **Du Baby Volley à l'École de Volley** », ouvert aux techniciens et/ou élus des comités départementaux. En décembre 2022 ?
- Commencer la rédaction de l'ouvrage « **Alphabet Moteur** ».
- Créer un « **kit Baby** » (comprenant du matériel pédagogique ainsi que le classeur « Alphabet moteur ») et l'envoyer à l'ensemble des structures obtenant l'agrément « Ecole de Baby Volley ».



VOLLEY SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Bilan 2021/2022

- L'ensemble des situations pédagogiques présentes dans le manuel pédagogique « **Educ'Volley** » ont été filmées par A.BESSAT avec l'aide du club de St Jean D'Illac, en Nouvelle-Aquitaine.
- **69 Clubs Jeunes affiliés**, soit une augmentation par rapport aux 2 précédentes saisons.
- **La Gymnasiade 2022** a eu lieu en Normandie, avec intégration de la Tournée des Sables.

Pour 2022/2023:

- Sortie de la nouvelle édition « **Educ'Volley** » (numérique et print) avec intégration des QR codes renvoyant vers les situations pédagogiques filmées.
- Continuer de promouvoir et doter les **Clubs Jeunes**, et réalisation d'un **audit** sur le dispositif.
- Signature de la convention avec **l'UNSS** (durant le Beach Pro Tour).
- Réflexions sur certains **programmes ministériels**, tels que les « 30 min APQ », « 1 club - 1 école » ou coupons « Génération 2024 ».
- Colloque **FFSU/Filière APAS/FFvolley** (secteur volley santé, para-volley) à Rouen en décembre.

Aide Méthodologique

VOLLEY-BALL SCOLAIRE

de la 6ème à la terminale

EDUC VOLLEY

Proposition d'outils facilitant l'enseignement du
volley-ball du collège au lycée

Groupes de réflexion mixte
Conseillers Techniques Sportifs FFvolley / Enseignants en Education Physique et Sportive

FFvolley

PASS'SPORT

Bilan 2021/2022 :

Gestion du dispositif « Pass'Sport » (l'aide gouvernementale de 50€ s'adressant aux jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation, pour les inciter à s'inscrire dans un club).

- ⇒ L'an passé, **769 clubs de volley** étaient intégrés au dispositif..
- ⇒ ... pour plus de **10 000 jeunes bénéficiaires**.

Pour 2022/2023:

- Actualisation de la **cartographie** des clubs éligibles et envoi au Ministère.
- Envoi de **newsletters** à destination des « **référénts régionaux Pass'Sport** » et des clubs pour les tenir informés du dispositif.
- Annonces aux référents de l'évolution des chiffres sur leur territoire, afin de faciliter les **relances**.





**« DIVERSIFICATION DE
L'OFFRE DE PRATIQUE »**

#AChacunSonVolley

« Le volley OUTDOOR C'EST in my club »

Bilan 2021/2022 :

Projet en collaboration avec la CF Outdoor, ayant pour objectif d'identifier un maximum de clubs organisateurs de tournois outdoor (de mai à septembre), afin de les accompagner en termes de communication (kit numérique, calendrier régional type) et les valoriser à travers des dotations (kits outdoor, ballons, maillots EDF dédiés, ...).

- **112 clubs ayant homologué 158 tournois** (hors circuit national « France Beach Volley Series »). En 2021, on comptait 54 organisateurs pour 82 tournois.
- **25 clubs tirés au sort** pour remporter des Kits OUTDOOR (filets et ballons).
- Annonce des résultats par **l'Equipe de France féminin de volley**.

Pour 2022/2023:

Renouveler cette action afin de:

- poursuivre **l'identification** de tournois outdoor, et leur **valorisation**.
- Promouvoir la plateforme « **AVS** » auprès des clubs.



#ACHACUNSONVOLLEY ?

Club de demain ?

Pour 2022/2023:

- Projet en cours de réflexion, visant à valoriser la diversification de l'offre de pratique au sein des clubs, dans le continuité du Challenge des Initiative.

#ACHACUNSONVOLLEY

- Constitution à venir d'un groupe de travail, et tenue d'un séminaire pour avancer sur ce projet.



CDF MASTERS & COMPET'LIB

Bilan 2021/2022 :

Coupe de France Masters

- Se joue en 4x4 - mixité possible - 2 compétitions distinctes sont organisées:
 - > Coupe de France Masters Féminines, avec : M1F : + 40 ans, M2F : + 50 ans.
 - > Coupe de France Masters Masculins, avec : M1M : + 40 ans, M2M : + 50 ans.
- La phase finale de la CDF Masters a été organisée à Nogent-le-Rotrou (CVL), en juin 2022.
- Nombre équipes inscrites sur l'ensemble du territoire: **46** (10 féminines et 36 masculines)

Coupe de France Compet'Lib

- Se joue en 6x6 – mixité obligatoire
- La phase finale de la CDF Compet'lib a eu lieu en mai 2022, à La Chapelle-d'Armentières (HDF).
- Nombre équipes inscrites sur l'ensemble du territoire: **122**, puis 16 pour la phase finale

Pour 2022/2023:

- Renouvellement de ces Coupes de France
- Les informations seront transmises en octobre à l'ensemble des clubs et instances.





« STRUCTURATION & PROFESSIONNALISATION »

Services aux clubs et instances

LABEL CLUB FORMATEUR

Bilan 2021/2022 :

- **Harmonisation** de cette procédure de labellisation des « Clubs Formateurs » avec les autres labels (« Volley Santé », « Volley Assis » et « Volley Sourd ») via un seul outil - l'Espace Clubs - et sur une période unique : du 10 au 26 juin 2022.
- **Modification des différents niveaux de labellisation** pour gagner en lisibilité sur la forme (or/argent/bronze, au lieu de performance/excellence/futur).
- **Challenger les GSA** dans l'obtention des meilleurs niveaux de labellisation, en créant un « **TOP 25** » (label OR) et un « **TOP 150** » (label ARGENT). Un seuil minimum était requis pour l'obtention du niveau bronze, avec des critères incontournables.

Pour 2022/2023 :

- Mettre en place la campagne « **Club Formateur 2023** ».
- Simplifier la **saisie du formulaire** en automatisant un maximum de données déjà connues par la Fédération (avec appui du secteur informatique).



DOSSIER DE RENTREE & BENEVOLES

Bilan 2021/2022 :

- Création d'un « **dossier de rentrée** » composé d'un recueil de ressources pédagogiques et administratives, afin d'accompagner les clubs face à l'afflux important de nouveaux licenciés:
 - ⇒ Accès à la **plateforme fédérale** « ressourcesvolley.com » (250 demandes d'accès),
 - ⇒ Proposition de pistes pour **augmenter la capacité d'accueil des GSA** (avec plusieurs recommandations au sujet des créneaux d'installations sportives).
 - ⇒ Ce dossier a été envoyé en parallèle de l'annonce de la mesure offrant **la gratuité sur 10 nouvelles licences « Encadrement » par GSA** (644 licences offertes au total sur la saison).
- Lancement d'une campagne de communication « **J'aide mon club** », pour soutenir les GSA dans la recherche et l'accueil de nouveaux bénévoles.

Pour 2022/2023 :

- Envoi d'une « **newsletter de rentrée** » afin de rappeler:
 - ⇒ Les codes d'accès à la **plateforme** « ressourcesvolley.com »,
 - ⇒ Les supports de la campagne « **J'aide mon Club** »,
 - ⇒ Les fiches synthétiques des **dispositifs fédéraux**,
 - ⇒ Les **dispositifs ministériels** (Pass'Sport, Carte Passerelle, ...),
 - ⇒ ...



SERVICE CIVIQUE

Bilan 2021/2022 :

- Réalisation de **180 contrats** de Service Civique, mis à disposition des ligues, comités et clubs.
- Soit une **augmentation de plus de 50%** par rapport à l'année 2020 (115 contrats).
- Organisation d'un « **Séminaire Service Civique** » au siège de la FFvolley début mars, avec les référents régionaux.
- Les 3 fiches missions fédérales ont été labellisées « **Génération 2024** » par l'Agence du SC.

Pour 2022/2023 :

- Attribution d'une enveloppe de **200 postes de 8 mois (extensible)**.
- Demande de **renouvellement de l'agrément fédéral « Service Civique »**, qui prendra fin en décembre 2022.



DAF (DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS)

Bilan 2021/2022 :

Contrôle des DAF:

8 GSA ont été sanctionnés pour un manquement à leurs obligations DAF:

- Pas d'équipe réserve: 2
- Pas le nombre requis d'équipe(s) en CDF jeunes : 4
- Nb insuffisant de licences: 1
- Nb insuffisant d'UF jeunes: 1

Pour 2022/2023:

- **Organiser le Challenge DAF 2022**, en récompensant une **cinquantaine de GSA** (classement par division).
- Simplifier la **saisie du formulaire** en automatisant un maximum de données déjà connues par la Fédération (avec appui du secteur informatique).

AIDES AUX LIGUES

AAL 2022:

Le dispositif des aides aux ligues va se transformer progressivement en une **aide fédérale à l'emploi**, ayant pour objectif le recrutement de 50 agents de développement au sein des ligues et comités. L'enveloppe des AAL s'élève à **150 000€** en 2022, et sera ventilée en tenant compte des 3 critères ci-dessous:

- Valorisation du **nombre total de licenciés** en 21/22 par ligue (hors événementielles)
- Evaluation d'un dossier présentant les **actions de fidélisation des instances** à destination des néo-licenciés en 21/22
- Valorisation du **renouvellement** des nouvelles licences 21/22 sur la saison 22/23

Pour 2022/2023:

- Prévoir les 3 versements des AAL 2022 avant le 31/12/2022
- Réfléchir au montant de l'enveloppe AAL 2023 et à sa ventilation

DOTATION CREATION GSA/GSD/CLUB JEUNES

Pour 2022/2023 :

PACK AFFILIATION GSA/GSD/CLUB JEUNES (hors UGS)	
SAISON	DOTATION
N (création)	10 ballons ALLSIX V900 + Posters des Equipes de France + Scotch FFvolley
N+1 (1ère ré-affiliation)	5 ballons ALLSIX V900 + Posters des Equipes de France + Scotch FFvolley



FFvolley

www.ffvolley.org



FFvolley

Coupes de France Jeunes

Coupes de France Jeunes



Les engagés

Saison	M21M	M21F	M18M	M18F	M15M	M15F	M13M	M13F	TOT
21/22	91	66	179	197	118	158	136	149	1094
22/23	101	73	262	266	170	191	161	180	1404

+ 28%

Coupes de France Jeunes

Déroulement de la compétition M13



TOUR	Date	M13 F 180 équipes	M13 M 161 équipes
1	dim 16 octobre 2022	180 = 60x3 = 120 Q + 27 R	161 = 2 Ex + 53x3 = 106 Q + 39 R + 2 Ex
2	dim 13 novembre 2022	147 = 49x3 = 98 Q + 1 R	147 = 49x3 = 98 Q + 1 R
3	dim 11 décembre 2022	99 = 33x3 = 66 Q	99 = 33x3 = 66 Q
4	dim 08 janvier 2023	66 = 22x3 = 44Q +1 R	66 = 22x3 = 44Q +1 R
5	dim 05 février 2023	45 = 15x3 = 30 Q	45 = 15x3 = 30 Q
6	dim 05 mars 2023	30 = 10x3 = 20 Q + 1 R	30 = 10x3 = 20 Q + 1 R
7	dim 02 avril 2023	21 = 7x3 = 14 Q + 1 R	21 = 7x3 = 14 Q + 1 R
8	dim 16 avril 2023	15 = 5x3 = 10 Q + 1 R + 1WC	15 = 5x3 = 10 Q + 1 R + 1WC
FINALE	du 06 au 08 mai 2023	12 Q	12 Q

Club exempt / Repêché :

- La CFS précise que sur le 1er tour, le ou les clubs exempts sont définis en fonction du classement de la saison précédente ; Ensuite, les clubs repêchés sont déterminés en fonction du classement du dernier tour joué.
- Un club ne peut-être exempt plus d'une fois sur l'ensemble de la compétition sauf s'il s'agit de l'organisateur de la phase finale pour le dernier tour de la compétition.

Qualification :

- Sur l'ensemble des tours, les poules seront composées de 3 équipes, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant. En fonction du tour et du déroulement sportif, un certain nombre de club pourra être repêché.

Dernier tour :

- Si le club organisateur fait parti des 11Q, la CFS repêchera une équipe supplémentaire. Le repêchage s'effectuera en fonction des résultats de ce dernier tour.

Coupes de France Jeunes

Déroulement de la compétition M15



TOUR	Date	M15 F 191 équipes	M15 M 170 équipes
1	dim 09 octobre 2022	191 = 2 EX+ 63x3= 126Q + 19R + 2EX	170 = 2 EX + 56x3 = 112Q + 33R + 2EX
2	dim 06 novembre 2022	147 = 49x3 = 98 Q + 1 R	147 = 49x3 = 98 Q + 1 R
3	dim 04 décembre 2022	99 = 33x3 = 66 Q	99 = 33x3 = 66 Q
4	dim 22 janvier 2023	66 = 22x3= 44Q +1 R	66 = 22x3= 44Q +1 R
5	dim 19 février 2023	45 = 15x3 = 30 Q	45 = 15x3 = 30 Q
6	dim 12 mars 2023	30 = 10x3 = 20 Q + 1 R	30 = 10x3 = 20 Q + 1 R
7	dim 09 avril 2023	21 = 7x3 = 14 Q + 1 R	21 = 7x3 = 14 Q + 1 R
8	dim 23 avril 2023	15 = 5x3 = 10 Q + 1 R + 1WC	15 = 5x3 = 10 Q + 1 R + 1WC
FINALE	du 19 au 21 mai 2023	12 Q	12 Q

Club exempt / Repêché :

- La CFS précise que sur le 1er tour, le ou les clubs exempts sont définis en fonction du classement de la saison précédente ; Ensuite, les clubs repêchés sont déterminés en fonction du classement du dernier tour joué.

Qualification :

- Sur l'ensemble des tours, les poules seront composées de 3 équipes, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant. En fonction du tour et du déroulement sportif, un certain nombre de club pourra être repêché.

Dernier tour :

- Si le club organisateur fait parti des 11Q, la CFS repêchera une équipe supplémentaire. Le repêchage s'effectuera en fonction des résultats de ce dernier tour.

Coupes de France Jeunes

Déroulement de la compétition M18



TOUR	Date	M18 F 266 équipes	M18 M 262 équipes
1	dim 16 octobre 2022	$266 = 88 \times 3 + 2EX = 176Q + 2R + 2EX$	$262 = 1EX + 87 \times 3 = 174Q + 2R + 1EX$
2	dim 13 novembre 2022	$180 = 60 \times 3 = 120Q$	$177 = 59 \times 3 = 118Q + 2R$
3	dim 11 décembre 2022	$120 = 40 \times 3 = 80Q + 1R$	$120 = 40 \times 3 = 80Q + 1R$
4	dim 08 janvier 2023	$81 = 27 \times 3 = 54Q$	$81 = 27 \times 3 = 54Q$
5	dim 05 février 2023	$54 = 18 \times 3 = 36Q$	$54 = 18 \times 3 = 36Q$
6	dim 05 mars 2023	$36 = 12 \times 3 = 24Q$	$36 = 12 \times 3 = 24Q$
7	dim 02 avril 2023	$24 = 8 \times 3 = 16Q$	$24 = 8 \times 3 = 16Q$
8	dim 16 avril 2023	$16 = 1EX + 5 \times 3 = 10Q + 1EX + 1WC$	$16 = 1EX + 5 \times 3 = 10Q + 1EX + 1WC$
FINALE	du 13 au 15 mai 2023	12 Q	12 Q

Club exempt / Repêché :

- La CFS précise que sur le 1er tour, le ou les clubs exempts sont définis en fonction du classement de la saison précédente ; Ensuite, les clubs repêchés sont déterminés en fonction du classement du dernier tour joué.
- Un club ne peut-être exempt plus d'une fois sur l'ensemble de la compétition sauf s'il s'agit de l'organisateur de la phase finale pour le dernier tour de la compétition.

Qualification :

- Sur l'ensemble des tours, les poules seront composées de 3 équipes, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant. En fonction du tour et du déroulement sportif, un certain nombre de club pourra être repêché.

Dernier tour :

- Si le club organisateur de la phase finale est qualifié à l'issue de l'avant dernier tour, il sera automatiquement exempt lors du dernier tour. Dans ce cas, la CFS repêchera une équipe classée 3^{ème} pour la phase finale.

Coupes de France Jeunes

Déroulement de la compétition M21



TOUR	Date	M21 F 73 équipes	M21 M 101 équipes
1	dim 16 octobre 2022	$73 = 1EX + 24 \times 3 = 48Q + 2R + 1EX$	$101 = 2EX + 33 \times 3 = 66Q + 1R + 2EX$
2	dim 13 novembre 2022	$51 = 17 \times 3 = 34Q + 2R$	$69 = 23 \times 3 = 46Q + 2R$
3	dim 11 décembre 2022	$36 = 12 \times 3 = 24Q$	$48 = 16 \times 3 = 32Q + 1R$
4	dim 08 janvier 2023	//	//
5	dim 05 février 2023	$24 = 8 \times 3 = 16Q$	$33 = 11 \times 3 = 22Q$
6	dim 05 mars 2023	//	$22 = 1EX + 7 \times 3 = 14Q + 1EX$
7	dim 02 avril 2023	$16 = 1EX + 5 \times 3 = 10Q + 1EX + 1WC$	$15 = 5 \times 3 = 10Q + 1R + 1WC$
8	dim 16 avril 2023	//	//
FINALE	du 02 au 04 juin 2023	12 Q	12 Q

Club exempt / Repêché :

- La CFS précise que sur le 1er tour, le ou les clubs exempts sont définis en fonction du classement de la saison précédente ; Ensuite, les clubs repêchés sont déterminés en fonction du classement du dernier tour joué.
- Un club ne peut-être exempt plus d'une fois sur l'ensemble de la compétition sauf s'il s'agit de l'organisateur de la phase finale pour le dernier tour de la compétition.

Qualification :

- Sur l'ensemble des tours, les poules seront composées de 3 équipes, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant. En fonction du tour et du déroulement sportif, un certain nombre de club pourra être repêché.

Dernier tour :

- Si le club organisateur de la phase finale est qualifié à l'issue de l'avant dernier tour, il sera automatiquement exempt lors du dernier tour. Dans ce cas, la CFS repêchera une équipe classée 3^{ème} pour la phase finale.



FFvolley

www.ffvolley.org



FFvolley

**Maxi-Volleyades,
Volleyades,
Mini-Volleyades,
Coupe de France M11**

M18 garçons et filles

MAXI-VOLLEYADES

Organisateur → Ligue GRAND EST

Dates → du Samedi 27 au Lundi 29 Mai 2023 (lundi de Pentecôte)

Nombre d'équipe retenu → 18 dans chaque genre

Participants → Ne peut participer tout joueur(euse) issu(e) d'un pôle Espoir ou évoluant en Championnat National

Nombre maximum d'engagés par Ligue Régionale :

MASCULIN	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	3
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	1
Ligue BRETAGNE	1
Ligue OCCITANIE	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue GRAND EST	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	18

Nb
3
2
2
1
1
1
1
1
1
1
1
1
2
1
0
18

FEMININ	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	3
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue OCCITANIE	1
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1
Ligue BRETAGNE	1
Ligue GRAND EST	1
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	18

Nb
3
2
2
1
1
1
1
1
1
1
1
1
2
0
18

M15 garçons et M14 filles

VOLLEYADES

Organisateur → Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Dates → Samedi 29, Dimanche 30 avril et Lundi 1^{er} mai 2023

Nombre d'équipe retenu → 24 dans chaque genre

Nombre maximum d'engagés par Ligue Régionale :

MASCULIN	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue GRAND EST	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
2
2
2
2
2
1
1
1
1
1
2
1
0
24

FEMININ	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue GRAND EST	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
2
2
2
2
2
1
1
1
1
1
2
1
0
24

M13 garçons et M12 filles

MINI-VOLLEYADES

Organisateur → Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dates → du Samedi 27 au Lundi 29 Mai 2023 (lundi de Pentecôte)

Nombre d'équipe retenu → 24 dans chaque genre

Nombre maximum d'engagés par Ligue Régionale :

MASCULIN	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue GRAND EST	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
2
2
2
2
2
1
1
1
1
2
1
0
24

FEMININ	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	3
Ligue GRAND EST	2
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	1
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	2
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
2
2
2
2
2
1
1
1
2
1
1
0
24

M11 garçons et filles

Coupe de France M11

Organisateur → Ligue NORMANDIE

Dates → du Vendredi 16 au Dimanche 18 juin 2023 (3 jours)

Nombre d'équipe retenu → 24 dans chaque genre

Nombre maximum d'engagés par Ligue Régionale :

MASCULIN	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	3
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue GRAND EST	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	0
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
3
2
2
2
2
2
2
1
0
1
1
1
0
24

FEMININ	Nb
Ligue ILE-DE-FRANCE	4
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	3
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue OCCITANIE	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue GRAND EST	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Liges DOM-TOM (Cumul)	0
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CORSE	0
TOTAL GENERAL	24

Nb
4
3
3
2
2
2
2
2
1
0
1
1
1
0
24



FFvolley

www.ffvolley.org